



Formation Recyclage à la conduite d'engins de chantier

Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) Recommandation 482

Catégories A-B1-B2-C1-C2-D-E-F-G suivant la ou les catégorie(s) demandée(s)



Toute personne devant travailler avec engins de chantier même occasionnellement



Pré requis

Maîtriser la langue française à l'oral

Objectifs

- Maîtriser l'adéquation et le bon fonctionnement de l'engin de chantier
- Maîtriser la conduite, la circulation, les manœuvres et le stationnement sur un engin de chantier en toute sécurité

Méthodes, moyens pédagogiques

- Enseignement théorique multimédia et cours en présentiel sous forme de vidéo projection.
- Exercices pratiques sous forme d'ateliers selon la/les catégorie(s)

Textes de référence

- Recommandation de la CNAM R482 – Mai 2018
- Référentiel CACES® 2020 V2- Janvier 2024
- FAQ CACES® 2020 V6 – Janvier 2024

Validation

- Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire durant la totalité de la formation.
- La stagiaire reçoit une attestation de fin de formation
- Test théorique et test pratique selon la recommandation R482 de la CNAM

Contenu

Formation théorique : (selon les catégories)

- Statistiques et réglementation
- Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins.
- Règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins.
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations.
- Que faire en cas d'accident ?
- Le processus menant à l'AT et à la Maladie Professionnelle
- Les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Les différentes catégories d'engins de chantier
- La description, la technologie et les équipements des engins
- La stabilité des engins de chantier
- La prise de poste/fin de poste
- Les règles d'utilisation des engins de chantier
- Distance de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Règles du code de la route applicable lors de la conduite d'engins de TP sur route
- Les vérifications
- Les EPI
- La signalisation
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
- L'élingage
- Les gestes de commandement des appareils de levage
- Les gestes de manœuvres des engins
- Les signaux sonores des engins de chantier
- La signalisation

Formation pratique : (selon les catégories)

- La vérification de l'adéquation de l'engin et essais de prise de poste
- Vérification de la présence et de la validité des documents réglementaires suivant et savoir les exploiter
- Circuler à vide et en charge, en marche avant/en marche arrière, en ligne droite/en virage selon le parcours défini
- Travaux de base (charger une unité de transport, effectuer une opération de de déblai, remblai avec mise en stock, réaliser une tranchée)
- La conduite et la circulation des engins
- La réalisation des manœuvres de secours et réaction face à un signal d'alerte
- Fin de poste et maintenance

Les tests CACES® R482 seront réalisés par l'organisme A2S CONSEIL (pour les catégories A, B1, C1 F) et ACS Vendée (pour les catégories B2, C2,D,E,G) adhérent du groupe AG2C, OTC certifié pour les CACES® par SGS



Accessibilité

 Durée	 Effectif	 Tarif	 Formateur	 Agenda inter
Entre 7h et 35h Selon les catégories et le document contractuel	maximum 6 stagiaires	Nous consulter pour un devis	Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation d'engins de chantier	voir : a2s-conseil.fr

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (EPI) en cours de validité et à jour (chaussures de sécurité, gants, gilet haute visibilité)



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap : Camille DESEIN.

Responsable pédagogique : Dominique DESEIN

Pour toute demande de renseignements complémentaires, conditions, tarifs, délais ou modalité d'inscription, merci de nous contacter :

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr





Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (opérateur)

Public

Salariés travaillant à proximité des réseaux sensibles enterrés ou aériens. Personnels chargés de conduire des engins de chantier ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT.

Pré requis

Présenter une pièce d'identité pour le passage de l'examen

100% de réussite en 2024



Objectifs

Cette formation a pour objectif de :

- Préparer les stagiaires à l'examen de l'AIPR afin d'obtenir l'attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux conformément à la réglementation DT-DICT de janvier 2018.
- Être capable d'identifier les risques liés aux travaux à proximité des réseaux.
- Organiser les travaux et intervenir à proximité des réseaux (sensibles ou non) en toute sécurité.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance entre exposé théorique et pratique avec des supports visuels (Powerpoint, vidéos...)
- Alternance de différentes méthodes pédagogiques : heuristique, interrogative, didactique, expositive, démonstrative, applicative
- Adaptations aux activités et besoins des stagiaires
- Mises en situation pratique
- Carte d'identité obligatoire le jour de la formation.
- QCM blanc AIPR d'entraînement sur la plateforme du ministère de l'Environnement, du Ministère et de la Mer.



Textes de référence et supports

Remise de livret stagiaire à la fin de la formation.
Réglementation DT-DICT de janvier 2018

Validation

- Feuilles de présence par demi-journée, présence obligatoire pendant la totalité de la formation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.
- Attestation de formation
- Validation par QCM sur la plateforme nationale d'examen AIPR (QCM-AIPR). Le candidat prendra connaissance de ses résultats à la fin du QCM.
- L'attestation des compétences a une validité de 5 ans

Contenu

- Présentation globale de la réglementation.
- Droit, obligations et responsabilités
- Lecture des récépissés DT-DICT et documents clés
- Le rôle de chaque intervenant et leurs responsabilités.
- Présentation et application du guide technique.
- Les différents réseaux et risques afférents.
- La prise en charge d'un chantier : lecture des affleurants, analyse avec des récépissés DICT, analyse du traçage réalisé.
- Les procédures de chantier : les moyens humains et matériels en adéquation avec les travaux à réaliser, règles de terrassement et remblaiement suivant le guide technique, comment conserver le marquage/piquetage, procédure en cas de réseaux non identifiés et en cas d'endommagement des réseaux, récolement.
- Passage de l'examen QCM AIPR (contenu adapté selon rôle)



Accessibilité



Durée

De 4 à 7h de formation
Selon document contractuel



Effectif

de 2 à 10 stagiaires



Tarif

nous consulter
Pour un devis



Formateur

Formateur expérimenté
et titulaire de l'AIPR (opérateur
encadrant-concepteur)



Agenda inter

voir : a2s-conseil.fr



Notre centre et nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, une place de stationnement est attribuée. L'accès aux formations techniques fera l'objet d'une analyse avec notre référente handicap :

Camille DESEIN

Responsable Pédagogique : Dominique DESEIN

Contactez-nous

03.28.48.53.38

contact@a2s-conseil.fr